



Écoute s'il pleut

Trait d'union des parrains et marraines

2010

Numéro 7

Sommaire :

- Edito
- En longeant la piste
- A l'ombre de l'arbre à palabres
- L'écho du griot
- Chuchotis
- Quand souffle l'harमतan

Edito

L'année 2009 a été pour Tama-Yé une année exceptionnelle. Deux voyages à Fada ont été organisés et deux événements majeurs sont venus animer notre association : les 10 ans de Teebo-Espoir et de Tama-Yé et l'inauguration de la Maison des enfants à Fada. Notre association sœur burkinabé est maintenant dotée d'un magnifique bâtiment dans lequel, j'en suis sûr, les enfants auront plaisir à se retrouver pour toute sorte d'activités. Nous avons pu constater dès les premiers jours l'engouement pour la bibliothèque et les attroupements devant l'écran de télévision lors de la projection des films. La soif de connaissance de nos filleuls est immense et nous devons l'étaucher. Pour cela, il nous faudra en 2010 continuer à approvisionner des livres principale-

ment d'origine africaine ou en liaison avec la culture africaine, envoyer des films de fiction ou documentaires et aussi acheter les ordinateurs qui donneront accès à la culture numérique. 2010 pourrait voir aussi la poursuite de l'aménagement du grand terrain dont dispose Teebo-Espoir. Les idées et les besoins ne manquent pas, reste à concrétiser. Nous nous y emploierons.

Enfin, en 2010, Tama-Yé devra se choisir un nouveau Trésorier. En effet, Jean Dulac a choisi de quitter le bureau. Membre fondateur de l'association aux côtés de Brigitte et Michel Berlan, ses nouvelles fonctions professionnelles ne lui permettent plus de dégager le temps nécessaire à la gestion de Tama-Yé. Je veux ici lui rendre l'hommage qu'il mérite. Compagnon fidèle et loyal, il a

su animer l'association grâce à son dynamisme, sa clairvoyance et sa rigueur. Il a largement contribué à faire de Tama-Yé ce qu'elle est aujourd'hui : une association pérenne et reconnue, sans cesse en mouvement. Les réunions de bureau seront sans doute désormais un peu moins animées, lui dont la jovialité nous tenait en éveil, jusque fort tard le soir. Merci Jean.

A toutes et tous, ainsi qu'à vos filleuls, je souhaite une excellente année 2010.

Laurent BAUDET



En longeant la piste Ou tout savoir sur le parrainage

Au-delà du parrainage entièrement financé par votre cotisation, vous souhaitez peut-être soutenir votre filleul de manière personnalisée. Vous pouvez, bien sûr envoyer des colis postaux contenant vêtements, livres, friandises, photos et tout cadeau adapté à l'âge de l'enfant. Mais vous pouvez aussi lui envoyer un peu d'argent. Dans ce cas, Tama-Yé se charge d'effectuer le transfert de la somme que vous souhaitez envoyer. Le transfert est sécurisé et l'association prend à sa charge les frais de transfert. Sur place, cet argent est placé sur un compte-épargne individualisé par enfant et géré par Teebo-Espoir. L'enfant, au fur et à mesure de ses besoins, demande à l'animateur sur place de lui donner un peu d'argent, tant qu'il y en a sur son compte. L'utilisation de cet argent est très variée. Fréquemment, l'argent sert à réparer le vélo, acheter des vêtements au marché ou faire une coiffure. En fait, il n'y a pas de limitation à l'usage, seul Teebo-Espoir exerce un certain contrôle afin d'éviter le gaspillage par l'enfant. Bien entendu, dès lors qu'elles transitent par Tama-Yé, ces sommes sont fiscalement déductibles. N'hésitez pas à nous demander l'ouverture de ce compte pour votre filleul.

Attention! Le niveau de vie au Burkina n'est pas celui de la France. Voici quelques ordres de grandeurs de prix de ce que l'on peut acheter à Fada :
Pain de savon : 3€ Habit : 10€ Réparation vélo : 3€ Chaussures : 3€ Sac de céréales (100kg) : 23€



A l'ombre de l'arbre à palabres

Visite du marché au bétail de Fada, par Dominique Valenti



Visite incontournable pour les parrains, le marché à bétail de Fada N'Gourma à la sortie de la ville. Il est l'un des plus importants du Burkina. Tous les dimanches, des centaines d'éleveurs et de commerçants s'y rencontrent pour vendre ou acheter gros et petits ruminants. Les animaux en provenance du Mali, du Niger et du Burkina y sont achetés pour être exportés vers des pays côtiers voisins tels que le Bénin, le Ghana, le Nigéria et le Togo.



Le grand marché au bétail de Fada, infrastructure moderne, est structuré en une multitude de compartiments à dimensions inégales. On y distingue, entre autres, un parc ovin, un parc caprin, un parc bovin, des parcs de stockage, des parcs d'embarquement, etc.



L'ambiance à l'intérieur des parcs est marquée par les marchandages et les échanges de grosses sommes d'argent. Et cela se fait au beau milieu d'une foule étonnement nombreuse et sur fond de coups de sabot, de beuglements des bœufs. Du matin au soir, les hommes et les animaux se côtoient dans les parcs. Très souvent, les animaux s'affrontent entre eux, les cornes des taureaux s'entrechoquent. Ils sont séparés par des coups de fouet ou de corde des bergers. Outre les éleveurs et les commerçants, les lieux sont occupés par des courtiers, des administrateurs du marché, des exportateurs, des agents d'embarquement, des banquiers, des policiers... et des pickpockets aussi.



Chaque jour de marché, on enregistre des offres de vente de plus de 1 000 têtes de bovins, d'ovins ou de caprins pour des flux financiers de plus de cent millions de francs CFA. La viande peut également y être débitée sur place par des bouchers, en plein air et en plein soleil.



Mais le marché au bétail de Fada N'Gourma est plus que cela. D'autres activités commerciales s'y sont développées. Des vendeurs de vêtements, d'ustensiles de cuisine, d'appareils électroménagers, de friandises, de sel, de produits artisanaux ... se sont installés dans des compartiments de la partie Est du marché qui leur est réservée. Bien entendu, beaucoup d'autres articles liés à la spécialité du marché (cordes et autres articles d'attelage) y sont également vendus et s'achètent comme de petits pains à longueur de journée. Du pain, il y en a aussi à gogo sur le marché au bétail de Fada. Les commerçants qui y passent la journée entière s'alimentent sur place et cela fait l'affaire des vendeurs ambulants de sandwich et autres jus glacés faits à base de produits locaux. On en sort un peu poussiéreux mais content de la visite.

En longeant la piste

La scolarité au Burkina Faso (feuilleton en 6 épisodes écrit par Maryse Germain)

Épisode 4 : La politique éducative

Les repères historiques et internationaux de l'option pour l'Education Pour Tous (EPT) au Burkina Faso.

Quelques évènements de grande importance :

1-La Conférence de Jomtien du 5 au 9 mars 1990

Les délégués de 155 pays plus les représentants de 150 organisations prennent la résolution suivante : « Tous les enfants devraient avoir accès à l'enseignement primaire ».

2-Le Forum mondial sur l'Education de Dakar du 26 au 28 avril 2000

Les objectifs de Jomtien sont confirmés. Les participants s'engagent en particulier à ce que « Aucun pays avec un plan crédible pour atteindre l'EPT ne devrait manquer de financement au plan international »

La priorité de l'Education au Burkina Faso est inscrite dans la Constitution du pays

✦ 6 mai 1996 : Loi d'Orientation de l'Education

Huit principes régissent cette loi :

1. L'Education est une priorité nationale
2. Tout citoyen a droit à l'éducation sans distinction de sexe, d'origine sociale, de race ou de religion
3. L'obligation scolaire est de 6 à 16 ans
4. Aucun enfant ne doit être exclu du système avant 16 ans révolus tant que les possibilités d'accueil le permettent
5. L'enseignement public est laïc
6. L'enseignement privé est reconnu et fonctionne dans le cadre d'une réglementation
7. Les langues d'enseignement sont le français et les langues nationales
8. D'autres langues sont utilisées comme disciplines d'enseignement

✦ 2 mai 2001 : Lettre de politique en matière d'Education

Le Burkina Faso entend « promouvoir une éducation accessible au plus grand nombre, pertinente par rapport aux besoins de la société et des individus qui la composent, promotrice de progrès tout en préservant le patrimoine culturel national ». La nouvelle loi d'orientation de l'éducation consacre la gratuité de l'éducation de base publique.

Les principes curriculaires visent :

- ✦ Le développement intégral et harmonieux des élèves
- ✦ La promotion des valeurs universelles comme la solidarité, la justice, la tolérance et la culture de la paix
- ✦ L'appropriation des valeurs démocratiques en faveur d'une unité nationale

Priorité à l'acquisition de connaissances générales et techniques et d'habiletés fondamentales et essentielles à l'exercice d'un métier ou d'une profession ou à la poursuite d'études supérieures.

✦ 23 juin 1999, effectif fin 2002 : Plan Décennal de Développement de l'Education de Base (PDDEB)

Cinq objectifs généraux :

- ✦ Accroître l'offre d'éducation
 - ✦ Passer d'un taux brut de scolarisation de 40% en 1998 à 70% en 2010
 - ✦ Diversifier les formules d'éducation de base formelle et non formelle
- ✦ Réduire les disparités en tout genre
 - ✦ Scolariser 65% des filles en 2010
 - ✦ Stimuler la scolarisation dans les zones rurales défavorisées
 - ✦ Promouvoir l'alphabétisation des femmes, surtout en milieu rural
- ✦ Améliorer la qualité, la pertinence et l'offre d'éducation
 - ✦ Améliorer les compétences des enseignants
 - ✦ Améliorer la production et la mise à disposition de manuels et matériel didactique
 - ✦ Mettre en place des projets et des initiatives « d'écoles de qualité »
 - ✦ Mettre en place un dispositif permanent d'évaluation des apprentissages et des conditions d'apprentissage
 - ✦ Améliorer les conditions d'apprentissage et d'enseignement
 - ✦ Augmenter l'efficacité du système
- ✦ Promouvoir l'alphabétisation et les formules alternatives d'éducation de base
 - ✦ Porter le taux d'alphabétisation de 28% à 40% en 2010
 - ✦ Développer les formules alternatives d'éducation de base

- ✦ Développer les capacités de pilotage, de gestion et d'évaluation du système éducatif
 - ✦ Disposer d'un système d'information statistique efficace
 - ✦ Former le personnel en gestion et administration de l'éducation
 - ✦ Définir les fonctions et attributions des différentes structures du système

✦ **Septembre 2000 : Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)**

Huit objectifs sont définis dont le second, « assurer l'éducation primaire pour tous ».
Le taux Brut de scolarisation dans le primaire est de 60,7% en 2006 contre 39,9% en 1996.

✦ **Mai 2006 : Réforme du système éducatif**

Rendre le système éducatif plus cohérent, plus fonctionnel et plus adapté aux besoins de développement socioéconomique et culturel du Burkina Faso. Huit objectifs spécifiques :

- ✦ Opérationnaliser le principe de l'obligation scolaire concernant le préscolaire et l'enseignement de base
- ✦ Restructurer le système éducatif (meilleure intégration des ordres d'enseignement)
- ✦ Développer l'offre d'éducation de base et de formation
- ✦ Faciliter la mobilisation de ressources financières
- ✦ Réduire les taux de déperdition et accroître le taux de succès
- ✦ Développer l'enseignement technique et professionnel et renforcer l'emploi pour les jeunes
- ✦ Etablir des passerelles entre le formel et le non formel, entre l'enseignement général, technique et professionnel et les différentes offres de formation possible
- ✦ Professionnaliser les filières d'apprentissage et de formation à tous les niveaux et surtout dans le supérieur (nouveau dispositif de certification : licence-master-doctorat, LMD)

La Réforme du système éducatif ne pourra se traduire dans les faits que par la définition de stratégies cohérentes, efficaces et efficientes.

Mesures d'accompagnement :

- ✦ Extension et maintenance des infrastructures
- ✦ Utilisation optimale des classes
- ✦ Recours à des modes alternatifs de recrutement des maîtres
- ✦ Amélioration de l'environnement scolaire (combattre les inégalités, création et mise en place d'un service social et d'un service médico scolaire)
- ✦ Implication des communautés et de tous les acteurs de l'éducation
- ✦ Amélioration de la qualité et de la pertinence (comme réduire les effectifs par classe, réduction des redoublements, scolarisation en langues nationales, mise à disposition de livres ...)
- ✦ Soutien au processus de changement

L'écho du griot

Tama-Yé change de Trésorier, par Jean Dulac



Parrain de la première heure (dès 1999) et trésorier de Tama-Yé depuis 2002, dès novembre 2009 j'ai avisé le bureau que je souhaitais être remplacé dans mes fonctions, idéalement au transfert d'exercice, soit en début d'année 2010.

Le moment est donc maintenant venu de cette séparation.

Cette décision est motivée par des responsabilités nouvelles, liées à mon activité professionnelle, que j'assume depuis mai 2009 et qui s'avèrent beaucoup plus chronophages que je ne l'avais prévu.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, je suis parvenu à la conclusion que Tama-Yé est maintenant sur des rails solides. Les investissements portés en financement depuis 5 ans sont réalisés. Une nouvelle étape du partenariat avec Teebo doit voir le jour.

C'est le moment adéquat pour passer le relais.

Je garde de cette longue expérience de nombreux moments inoubliables, des rencontres humaines très enrichissantes et des images de sourires radieux d'enfants, particulièrement pendant les fêtes que Tama-Yé impulse à chaque voyage au Burkina.

Une page est tournée : longue vie et bel avenir à Tama-Yé.

Statutairement, Jean Dulac reste Trésorier de l'association jusqu'au renouvellement du bureau lors de la prochaine Assemblée Générale.

Cependant, en pratique, Dominique Valenti a accepté d'assurer la fonction. Vous pouvez d'ores et déjà lui adresser vos dons et cotisations:

82 rue du 11 novembre, 77190 DAMMARIÉ-LES-LYS

A vos agendas !

Retenez la date de la prochaine Assemblée Générale de TAMA-YÉ :

Samedi 5 juin 2010

à

Vaux-le-Pénil

105 ruelle des jeux
77000 VAUX LE PENIL
France

Téléphone : +33 (0)1 64 09 57 96
Messagerie : tamaye@tamaye.org

Retrouvez-nous sur le Web!
Www.tamaye.org

Quand souffle l'harmattan

Nous reproduisons ici quelques dessins humoristiques extraits du journal satirique burkinabé *Le Journal du Jeudi (JJ)* dont nous ne saurions trop vous recommander la lecture : www.journaldujeudi.com/

INDÉPENDANCE : UN DEMI SIÈCLE !!! EN DEMI-TEINTE...



Cinquantième de l'indépendance : bobonne fête en perspective.



Présidentielle : Les opposants vont-ils s'opposer... entre eux ?



Crise internationale : l'économie burkinabé menacée



CAN Angola 2010 : il faudra bien plus que des pieds.



Burkina : médiateur ou guide spirituel pour la junte guinéenne?

« Écoute s'il pleut »
Périodique d'information édité par l'association Tama-Yé
105, ruelle des jeux
77000 VAUX LE PENIL
Directeur de publication : Laurent BAUDET
Rédacteurs : C.André, J.André, C.Baudet, J.Dulac, M.Germain, D.Valenti, G.Nonque
e-journal non imprimé